



LÉGISLATURE 2025-2030
DÉLIBÉRATION PR-1735 II
SÉANCE DU 25 NOVEMBRE 2025

Boucllement du crédit d'un montant de 246 300 francs destiné à l'étude du développement de la mise en séparatif du réseau d'assainissement des eaux pour le périmètre du PLQ de la Petite Boissière (PR-1337 III), voté le 17 avril 2019 (PR-1735 II)

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'art. 30, al. 1, lettres e) et m) de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

vu les articles 60 et 61, du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes du 26 avril 2017;

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

par 74 oui contre 1 non et 1 abstention

Article unique. – Le crédit destiné à l'étude du développement de la mise en séparatif du réseau d'assainissement des eaux pour le périmètre du PLQ de la Petite Boissière, voté le 17 avril 2019 (PR-1337 III) est abandonné et bouclé sans dépense.

Certifié conforme :

Le Secrétaire :

Alpha Oumar Dramé

Le Président :

Ahmed Jama